



Ecole Sainte Anne – Skol Santez Anna

35 rue Des Trois Frères Le Roy

29860 Plabennec

Tel : 02.98.40.42.60 - Fax : 02.98.40.47.77

Site : eco-ste-anne.plabennec.ddec29.org - Mail : ste.anne.plabennec.29@wanadoo.fr



Circulaire de rentrée Année 2018-2019

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire des enfants s'effectuera le **lundi 3 septembre 2018**.

Ecole élémentaire : Rendez-vous à 8h40 sur la grande cour. Les noms des classes et des enseignants seront affichés sur des panneaux muraux à différents endroits de la cour.

Ecole maternelle : Rendez-vous directement dans les classes.

2 classes de PS : accueil entre 9h et 9h30. Idem pour les maternelles bilingues.

3 classes de MS-GS : accueil de 9h à 9h15 pour les GS et de 9h15 à 9h30 pour les MS.

L'accueil des élèves sera assuré par 25 professeurs, 16 personnels d'administration et de service et 8 auxiliaires de vie scolaire.

LES CLASSES

L'école comprendra 22 classes :

- 5 classes maternelles monolingues de cycle 1.
- 10 classes élémentaires monolingues de cycle 2 et 3.
- 2 classes spécialisées.
- 4,5 classes Bilingues Français/Breton.

ECOLE MATERNELLE		ECOLE ELEMENTAIRE	
PS1-PS2 A Mme Sylvie Quéré	PS1-PS2 B Mme Sophie Hoarher	CP A Mme Christelle Even	CP – CE1 B Mme Solenne Danet
MS-GS A Mme Monique Le Gall Mme Sandrine Lagadec	MS-GS B Mme Claire Sclear	CE1 A Mme Héléne Appéré	CE1 -CE2 C Mme Maryvonne Abgrall-Nicolas
MS-GS C Mme Laurence Prigent		CE2 A Mme Elisabeth Jézéquel Mme Héléne Ollivier	CM1 A Mme Bénédicte Le Goasduff Mme Solange Le Page
FILIERE BILINGUE		CM1 B Mr Jean-Yves Cabillic	CM1 – CM 2 C Mme Claire Jouan
PS MS GS Mme Nadine Berlivet	PS MS GS Mme Nathalie Le Vourc'h	CM2 A Mme Audrey Ropars	CM2 B Mme Claire Habasque
CP-CE1 Mme Laure Le Gall	CE2-CM1-CM2 Mme Annaïg Merrien	CLASSES SPECIALISEES	
Mme Clervie Le Gall le lundi et le mardi GS le matin / Cycle 2 l'après-midi		DISPOSITIF D'ADAPTATION Mme Sophie Squiban	Dispositif U.L.I.S Mme Morgane Etori

ACCES A L'ECOLE

L'accès principal scolaire se situe au niveau du grand parking.

Les piétons peuvent aussi accéder à l'école par l'Impasse Chateaubriand ou le parking administratif.

ATTENTION !

L'Impasse Chateaubriand n'est pas autorisée aux véhicules lors des jours de classe.
L'accès n'est autorisé qu'aux véhicules portant un macaron (enfant à mobilité réduite à bord),
document à retirer au secrétariat.

L'accès à la cour est autorisé lors des manifestations organisées par l'école
(portes-ouvertes – spectacles – réunions de classe du début d'année).

Les portails de l'école sont systématiquement fermés de **9 h à 11 h 50**, de **12 h 10 à 13 h 10** et de **13 h 30 à 16 h 10**.
L'accès administratif reste cependant toujours accessible en se faisant identifier. Cette mesure est appliquée pour éviter qu'un enfant puisse échapper à la vigilance des surveillants et pour filtrer les entrées et les sorties.
Pour les 2 portails bleus de la cour maternelle, veillez toujours à bien les refermer après votre passage.

MATERNELLES

Accueil à partir de 8 h 30 dans les classes pour tous les élèves de maternelle.

Début des apprentissages à partir de 8 h 40.

Récupération des enfants à 12 h dans les classes.

Retour à l'école à partir de 13 h 10 sur la cour pour tout le monde.

Rentrée en classe à 13 h 20.

Fin des cours et récupération à 16 h 15. Lieux identiques à ceux du midi (classes).

ELEMENTAIRES

8 h 30 : Accueil sur la cour

Pour faciliter l'arrivée progressive des élèves le matin, une surveillance supplémentaire est mise en place
entre 8h15 et 8h30.

Il est impératif qu'aucun élève ne soit seul sur la cour.

Tout élève arrivant avant 8h15 doit donc se rendre à la garderie.

8 h 40 : Entrée en classe

12 h 00 : Pause méridienne

13 h 10 : Accueil sur la cour

13 h 20 : Entrée en classe

16 h 15 : Fin des cours

RESTAURATION

2 salles de restauration

Maternelle : 11 h 45 pour les maternelles

Elémentaire :

Nouveauté : Création d'un self durant cet été 2018.

Les enfants de l'élémentaire y déjeuneront de 12 h 05 à 13 h 10

Inscription des élèves à ce service **dès le début de l'année** (Imprimé au secrétariat + dans le dossier de rentrée).

Facturation de ces services :

Le coût du repas est de **3,65 €**. Il est impératif que les repas soient réservés pour le jeudi soir ou le vendredi matin avant 8h30 pour la semaine suivante. Tout repas non réservé le vendredi pour la semaine sera facturé 4,65 € au lieu de 3,65 €. Les imprimés de restauration seront disponibles à la comptabilité, au secrétariat, à la garderie, dans les classes ou sur le site. Une désinscription non justifiée entraînera la facturation de ce repas.

Les facturations se font au réel à la fin de chaque mois.

Si vous choisissez le prélèvement à la fin de chaque mois, vous serez prélevé du montant exact des repas consommés dans le mois. Si vous ne retenez pas le prélèvement, vous recevrez une facture en début du mois pour le mois écoulé.

GARDERIE ET AIDE AUX DEVOIRS

7 h 15 : Accueil dans la grande salle du multifonctions.

ATTENTION ! Aucun élève ne doit se trouver seul sur la cour avant 8 h 30.

8 h 30 : Fin de la garderie. Les élémentaires rejoignent la cour et les ASEM récupèrent les maternelles.

16 h 15 : **Goûter élémentaire** au restaurant élémentaire.

Goûter maternelle au restaurant maternelle.

16 h 30 : Récréation pour les élémentaires.

16 h 45 : Garderie pour les maternelles PS et MS dans la grande salle du multifonctions et pour les GS dans la BCD. Selon le temps, moment de récréation sur la cour maternelle.

Aide aux devoirs pour les élémentaires (Locaux à confirmer à la rentrée) : CP : Partie haute du restaurant maternelle – **CE1** : Local au bout du bâtiment sud – **CE2** : 1er étage couloir CP – **CM1** : Self – **CM2** : Salle informatique – **Bilingue** : Médiathèque Bretonne passage couvert.

17 h 30 : Fin de l'aide aux devoirs pour les élémentaires. Les élèves regagnent le multifonctions pour des activités ludiques ou créatives de garderie.

18 h 05 : Regroupement dans la grande salle du multifonctions de tous les élèves.

18 h 45 : Fin de la garderie.

Facturation de ces services de garderie :

Ils seront organisés de la manière suivante :

3 tranches équivalentes de garderie-étude de 1 h 15 à 1,80 € : **7 h 15 à 8 h 30 / 16 h 15 à 17 h 30 / 17 h 30 à 18 h 45**
Pour faciliter la gestion de la garderie et pour arriver à une plus grande précision dans la facturation, il sera demandé une **inscription** en début d'année pour ce service au bureau.

S'il n'y a pas de modifications envisagées de votre part d'une semaine sur l'autre, il n'y aura pas besoin de prévenir l'école.

S'il y a des modifications envisagées d'une semaine sur l'autre, il sera nécessaire d'en informer l'école avant 8h45.

Il sera toujours possible de prévenir l'école le jour même, de manière exceptionnelle, pour mettre votre enfant à la garderie ou en étude, s'il s'est passé un événement imprévu. Je rappelle le caractère exceptionnel de ces inscriptions de derniers moments.

Règlement par facture en début de chaque mois ou prélèvement selon l'option choisie.

Ce service, employant 9 personnels doit s'équilibrer financièrement.

Nos tarifs demeurent inférieurs à bien des tarifs pratiqués dans le secteur.

EN-CAS DU MATIN

Les matinées uniquement feront l'objet d'une possibilité de en-cas :

pour les maternelles : collation de fruits à disposition dans les classes.

pour les élémentaires : possibilité d'apporter un en-cas de pain ou de fruits dans un récipient.

Pas de goûter pré-emballé.

FRAIS DE SCOLARITE

Le coût de la scolarité pour un élève est de 26,50 € par mois sur 10 mois.

Deux possibilités de règlement :

1 - Mensualisation : A mettre en place avec la comptabilité jusqu'au 18 juillet, puis à partir du 27 août et au plus tard le vendredi 8 septembre

ou

2 - Règlement à réception de facture.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement adhère à une assurance globale spécifique aux écoles catholiques.

Elle intègre l'assurance individuelle des élèves, des personnels, des associations, ainsi que l'assurance des biens. Il n'y a donc pas d'adhésion individuelle à effectuer auprès de l'école.

FOURNITURES

Pour l'élémentaire :

Une liste a été remise à chaque enfant pour intégrer la classe supérieure. Si cette liste n'est pas parvenue dans les familles, la réclamer au secrétariat ou consulter le site.

Pour la maternelle :

Quatre éléments sont demandés : (Tous marqués au nom de l'enfant)

- Un sac à dos marqué à l'extérieur au nom de l'enfant
- Un change complet (chaussettes, slip, pantalon, T-shirt)
- Une boîte de mouchoirs
- Un petit coussin ou un oreiller pour poser la tête lors de la sieste
- Un sac de couchage uniquement pour les PS et les MS (dans un grand sac-cabas)
- Une couverture fine pour le GS

OUVERTURE DES BUREAUX

Les bureaux administratifs sont ouverts :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : Comptabilité : 8 h à 12 h - 14 h 30 à 17 h 30 Secrétariat : 8 h 30 à 12 h Direction : 8 h 00 à 19 h 00	Les mercredis matins : Comptabilité : 8 h 00 à 12 h 00 Direction : 8 h 00 à 12 h 00 – 14 h à 18 h
--	--

ABSENCES

Toute absence doit être signalée au préalable, si elle est prévue, ou **en début de matinée ou d'après-midi par téléphone ou par mail si elle n'est pas prévue.**

Nous vous rappelons que la scolarité est obligatoire à partir de 6 ans et que l'absence aux cours doit être exceptionnelle : (maladie, événement familial...). Les maternelles sont également tenus à une fréquentation quotidienne de l'école dès le moment où ils ont effectué leur rentrée.

Relations parents / enseignants :

La confiance mutuelle et le respect des choix pédagogiques des enseignants sont deux éléments favorisant les progrès des élèves. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant, au moins une fois par semestre. Il est entendu qu'un rendez-vous programmé réunit de meilleures conditions d'échanges qu'un entretien non prévu ou réalisé entre deux portes.

VACANCES SCOLAIRES

Le calendrier national de l'année scolaire 2018 à 2019 s'applique aux établissements du département du Finistère selon les modalités suivantes :

Prérentrée des enseignants	Jeudi 30 et vendredi 31 août 2018	
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 3 septembre 2018	
Vacances de la Toussaint	Samedi 20 octobre 2018	Lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	Samedi 22 décembre 2018	Lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver	Samedi 9 février 2019	Lundi 25 février 2019
Vacances de printemps	Samedi 6 avril 2019	Mardi 23 avril 2019
Pont de l'ascension	Cours le mercredi 29 mai	Congé du mercredi soir 29 mai au lundi matin 3 juin
Début des vacances d'été	Samedi 6 juillet 2019	

**Le Directeur.
M. Pengam**